

DURÉE DES VACANCES SCOLAIRES... ARME DE DIVERSION DES POLITIQUES

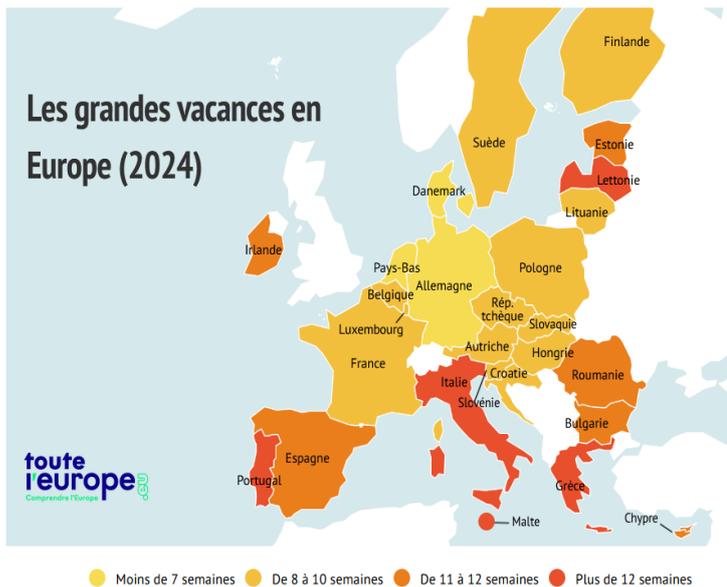
LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Véritable serpent de mer, la question de la durée des vacances scolaires revient sur le devant de la scène à la faveur d'un déplacement de Macron. À 2 semaines d'intervalle, le président Macron et sa ministre Borne ont annoncé publiquement leur volonté de réduire les vacances d'été, et ce dès 2026...

Comme d'autres personnages politiques avant eux, et en prétextant la réussite des élèves, il et elle reprennent un refrain déjà maintes fois entonné afin de gagner l'opinion publique dans une nouvelle séquence de prof-bashing.

Alors, trop de vacances en France ? Des vacances néfastes pour les élèves ? La CGT Éduc'action fait le point.

DES VACANCES TROP LONGUES CAUSENT-ELLES LES MAUVAIS RÉSULTATS DES ÉLÈVES ?



Pour justifier l'ouverture de ce débat, l'argument présidentiel est celui des résultats médiocres des élèves aux évaluations internationales.

Mais cet angle d'attaque se heurte à plusieurs écueils. Tout d'abord, la France n'a pas les vacances estivales les plus longues. En effet, d'autres pays comme l'Italie, la Grèce, l'Espagne ou la Suède ont des vacances d'été allant de 10 à 13 semaines, donc bien au-delà de nos 8 semaines. Et parmi ces pays aux vacances équivalentes ou plus longues, certains comme la Finlande ou l'Irlande ont de meilleurs résultats que la France. L'argument de la durée des vacances ne tient donc pas et est réfuté par la recherche.

D'autre part, l'idée sous-jacente que les élèves français-es travailleraient moins est fautive, même en prenant en compte la totalité des vacances scolaires sur un an.

En 2023, les études montrent que les élèves de primaire ont un temps d'étude supérieur à la moyenne de l'OCDE. Leur réussite ne dépend donc ni des vacances ni du nombre d'heures d'enseignement... Dommage pour la rhétorique gouvernementale.

**LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES NE DÉPEND
NI DES VACANCES
NI DU NOMBRE D'HEURES
D'ENSEIGNEMENT**



OÙ EN SOMMES-NOUS DE LA RÉFLEXION ?



Une commission spécialisée du **Conseil Supérieur de l'Éducation** (réunissant tou-tes les acteur-trices du monde éducatif) a planché sur la question des vacances scolaires de décembre 2022 à juillet 2024. Cette commission (pas la première du genre depuis 15 ans) avait pour mission de **réfléchir à la durée et à l'équilibre de l'année scolaire, au nombre et à la périodicité des vacances scolaires.**

Un consensus a été établi autour d'un plan simple :

- ✓ un passage de 3 à 2 zones de vacances
- ✓ maintien nécessaire d'une alternance 7/2 dans le rythme des semaines de classe
- ✓ 2 mois pleins de vacances d'été.

Le tout sans que ne soit remis en cause le code de l'Éducation qui fixe à 36 semaines la durée de l'année scolaire.

À ce jour, ce rapport est resté lettre morte.

Faute à l'instabilité politique ? Aux volontés du monde du tourisme qui ne se retrouve pas dans ces propositions ? À des propositions éloignées de la volonté présidentielle ?

RÉDUIRE LES VACANCES D'ÉTÉ : L'INDUSTRIE DU TOURISME EN JUGE DE PAIX ?



En réalité, le débat récurrent des vacances scolaires se heurte depuis des années aux pressions économiques et au lobby du tourisme qui dénonce les pertes éventuelles de semaines de vacances. Locations, restaurations, stations... **Le poids économique de ces secteurs a bien un poids politique pour les pouvoirs respectifs.**

Affirmer qu'il sera possible de réduire de 2 semaines la pause estivale est bien prétentieux car nous ne voyons pas Macron capituler face au Capital... **C'est donc bien une opération de comm' visant à se payer les enseignant-es sur le dos de l'opinion publique... Vieille pratique éculée.**

RÉDUIRE LES VACANCES SCOLAIRES, UNE FAUSSE BONNE SOLUTION

Raccourcir les vacances d'été au motif qu'elles sont trop longues et influent sur les résultats des élèves implique nécessairement d'examiner l'ensemble des problèmes soulevés et des réponses à apporter.



À écouter le Président, raccourcir les vacances permettrait d'alléger les journées de cours... Ce serait donc rouvrir le débat des rythmes scolaires débuté en 2017 et qu'il a lui-même clos en permettant aux collectivités de contourner le cadre légal existant. Flou et interrogation...



POUR LES ÉLÈVES...

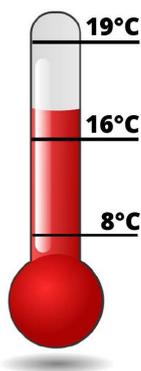
Raccourcir les vacances, c'est augmenter le temps de scolarité des élèves et accentuer les problèmes d'assiduité. C'est aussi **reporter les dates des épreuves finales des examens de fin d'année, la publication des résultats et l'obtention des diplômes.**

Par ailleurs, le débat concernant les vacances d'été ne peut se faire sans envisager, de fait, celui du temps de travail des personnels de l'Éducation et de celles et ceux qui y sont lié-es.

POUR LES PERSONNELS...

Raccourcir les vacances d'été c'est forcément allonger l'année scolaire, augmenter le temps de travail des personnels et accentuer leur fatigue.

L'ouverture des établissements scolaires implique la présence de tous les personnels de l'Éducation nationale (et pas que les enseignant-es !), mais aussi celle des personnels des collectivités territoriales qui assurent les restaurations scolaires, l'entretien ou l'accueil périscolaire par exemple. Rappelons que la période estivale reste un moment de maintenance et de réparation/rénovation des bâtiments.



C'est se confronter à une autre difficulté bien réelle : celle du **dérèglement climatique et des périodes de canicule que nous connaissons de plus en plus souvent entre mai et septembre.** En effet, cette question, liée au bâti scolaire (qui ne permet pas d'accueillir les élèves et les personnels dans de bonnes conditions lorsque les températures s'affolent) est un aspect non négligeable de la problématique. Tellement réelle qu'une nouvelle commission spécialisée du CSE dédiée aux questions de transition écologique a été mise en place en fin d'année scolaire 2024.

Envisager la présence des élèves plus longtemps dans ces périodes ne peut se faire sans remédier à toutes ces questions-là d'abord. C'est une question de santé publique !

Parce que notre organisation est interprofessionnelle, la CGT Éduc'action interroge aussi les conséquences d'une telle réduction sur **l'emploi des personnels de l'animation (publique ou privée) et de l'Éducation populaire.** En effet, cette réduction entraînerait inévitablement moins de centres de loisirs, de colonies, de séjours... Un autre levier économique non négligeable.



LES RÉPONSES POUR AMÉLIORER LES RÉSULTATS DES ÉLÈVES SONT À TROUVER AILLEURS

Remettre en cause la durée des vacances sans jamais questionner les véritables causes des mauvais résultats, c'est faire le jeu de l'imbécile qui regarde le doigt quand on lui montre la lune...

Les résultats scolaires des élèves sont le fruit des politiques éducatives. Or, celles-ci renforcent les inégalités scolaires et sociales depuis de nombreuses années du fait de l'idéologie libérale qui domine.



COMBATTRE LES INÉGALITÉS SCOLAIRES

Les inégalités scolaires d'abord. La France connaît une accentuation de ces inégalités avec un piètre résultat pour ce qui est de la mixité scolaire.

Il faut donc redonner des moyens pour remédier durablement aux difficultés des élèves notamment celles et ceux issues des milieux populaires en acceptant en premier lieu, de revoir la carte de l'Éducation prioritaire et ses critères. On peut aussi résoudre ces inégalités scolaires en répondant aux problèmes de recrutement des enseignant-es, en les formant et en acceptant de réduire les effectifs des classes.

Les inégalités sociales, quant à elles, trouvent des solutions dans la mise en place d'une politique globale de lutte contre la pauvreté et les inégalités.

On doit aussi permettre aux élèves les plus en difficulté, et subissant ces doubles inégalités, de bénéficier concrètement des vacances pour sortir de chez eux-elles et découvrir le monde, la culture, d'autres lieux... Ils-elles ont besoin de cette ouverture au monde qui nourrit les élèves des milieux plus favorisés et leur permet d'acquérir d'autres compétences.

COMBATTRE LES INÉGALITÉS SOCIALES



ENSEMBLE, EXIGEONS...

- 📍 LA FIN DU ZONAGE, L'ALTERNANCE STRICTE 7/8 SEMAINES DE CLASSE ET 2 SEMAINES DE VACANCES, DES RYTHMES SCOLAIRES IDENTIQUES DANS UN DISPOSITIF NATIONAL
- 📍 UNE RÉVISION DE LA CARTE DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE (AVEC INTÉGRATION DES LYCÉES) SUR DES CRITÈRES TRANSPARENTS REDÉFINIS EN FONCTION DES BESOINS DES PERSONNELS ET DES ÉLÈVES GARANTISSANT L'ÉGALITÉ SUR L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES
- 📍 LE RETOUR À UNE CARTE SCOLAIRE PLUS STRICTE
- 📍 LA RÉDUCTION DES EFFECTIFS DES CLASSES ET L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE PERSONNELS TITULAIRES DANS TOUS LES DOMAINES DE L'ÉDUCATION
- 📍 L'AMÉLIORATION DU RECRUTEMENT, DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE RÉMUNÉRATION DE TOUS LES PERSONNELS
- 📍 L'ABROGATION DE TOUTES LES CONTRE-RÉFORMES QUI ONT ACCENTUÉ LES INÉGALITÉS, LE TRI ET LA SÉLECTION DANS NOTRE SYSTÈME ÉDUCATIF, CES DERNIÈRES ANNÉES
- 📍 UNE POLITIQUE SOCIALE PERMETTANT UNE MEILLEURE RÉPARTITION DES RICHESSES ET UNE LUTTE EFFICACE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LA PRÉCARITÉ DE MANIÈRE À RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ET LES DISCRIMINATIONS
- 📍 UN PLAN DE RÉNOVATION NATIONAL (SUR LE BUDGET DE L'ÉTAT) COMPLET DES BÂTIMENTS (THERMIQUE, PHONIQUE, INCLUSIF...)